

## EUROPEAN ADVERTISING CERTIFICATE 2019

**Paris, le 18 février 2019** – Pour la 8<sup>e</sup> année consécutive, l'AACC propose aux jeunes collaborateurs de ses agences-membres d'obtenir l'**European Advertising Certificate (EAC)**, la seule qualification de **niveau européen** en matière de communication et de publicité.

Ce programme de formation, **exclusivement en ligne**, est ouvert aux jeunes professionnels ayant **deux ans d'expérience minimum** et souhaitant acquérir une **compréhension approfondie du secteur de la publicité** et de son fonctionnement, sous forme de tutoriels, e-leçons, devoirs, quizz, groupes de discussions, l'EAC compte **35 heures d'apprentissage** online suivies d'un examen écrit de 3H qui aura lieu le **15 avril 2019** à Paris.

L'EAC dresse un **panorama complet du processus de communication** des marques et s'inscrit comme le complément idéal de leur expérience quotidienne en agence.

Ce programme permet aux jeunes professionnels d'agence d'acquérir les connaissances nécessaires et les compétences exigées des métiers de la communication et de la publicité, et ce quel que soit leur niveau de qualification.

Il s'articule en **7 modules clés** :

- Le pouvoir de la créativité
- L'univers de la publicité
- L'interaction entre les annonceurs et les agences
- Les théories, outils et techniques
- Comprendre les médias
- La créativité et le développement créatif
- L'efficacité des campagnes

L'apprentissage et les frais d'examen s'élèvent à **450€ par collaborateur** appartenant à une agence **membre de l'AACC**. Ce coût peut être **pris en charge par l'OPCA** de la branche de la publicité (Afdas) dès lors que vos collaborateurs passent l'examen. Cette formation est également **éligible au CPF** (Compte Personnel de Formation).

Le calendrier retenu pour cette nouvelle promotion est le suivant :

- **17 mars** : Clôture des inscriptions
- **15 avril** : Examen écrit commun aux pays participants (lieu à confirmer).

**Pour plus d'information et pour s'inscrire à cette formation :**

<http://www.eaca-inspire.eu/certificates/eac/>

Contact AACC : Loraine Roncin | 01 47 42 27 26 - [ironcin@aacc.fr](mailto:ironcin@aacc.fr)

### *A propos de l'AACC*

*L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences-membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, développement durable et directeurs du développement. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. [www.aacc.fr](http://www.aacc.fr)*

### *A propos de EACA*

*L'Association Européenne des Agences de Communications (EACA) est une organisation basée à Bruxelles dont la mission est de représenter les agences de publicité, les agences médias et les associations professionnelles d'agences en Europe. L'EACA s'engage à promouvoir une publicité honnête et efficace, élaborée avec une conscience professionnelle élevée, à faire connaître la contribution importante de la publicité dans notre économie de marché et à encourager la collaboration étroite entre les agences, les annonceurs et les médias dans les association professionnelles Européennes. <https://eaca.eu>*